## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



## Samedi 31 octobre 2020 DEMATERIALISEE

### **CONTEXTE:**

Sur proposition du Conseil d'Administration du 26/09/2020 au regard de l'évolution de la situation sanitaire liées à la COVID19, il a été décidé que la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se déroule au format dématérialisé, faisant suite à des circonstances exceptionnelles en respect de la continuité du service public.

Par décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 le gouvernement a instauré une période de confinement à compter du jeudi 29 octobre 2020 minuit rendant la tenue de l'assemblée générale présentielle impossible.

### PROTOCOLE DE L'AG DEMATERIALISEE

#### 1. 15/10/2020: MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS SUR LE SITE DE LA LRTA

Convocation des clubs, membres de la LRTA.

Compte-rendu de l'AG 2019.

Protocole de l'assemblée générale dématérialisée.

Rapport du Président.

Rapport des commissions.

Compte de résultats et bilan 2019.

Compte rendu des réviseurs aux comptes 2019.

Budget prévisionnel.

Liste des candidats au Comité Directeur.

Liste des candidats au poste de réviseurs aux comptes.

Liste des candidats représentant la LRTA à l'AG de la FFTir.

#### **2. OUVERTURE DES DEBATS** du 15/10/2020 au 26/10/2020

Les débats, remarques ou questions ont pu être réalisé par mail ou par entretien téléphonique. Ces derniers ont été diffusés à l'ensemble des membres du LRTA.

Le 27/10/2020 une visioconférence est organisée pour permettre les débats, questions ou remarques.

Aucune remarque, question ni débat n'a eu lieu. Seuls 2 membres se sont connectés.

Les 2 seules questions lors de la visioconférence portaient sur des sujets hors AG :

i) Patrick LUX, Bischoffsheim:

Demande de renseignements et de formation de président nouvellement élu.

ii) Gregory SAUZEAU, ASCS Cheminots Strasbourg:

Précision sur la pratique du tir à 25/50m pendant le couvre-feu.

#### 3. VOTES ELECTRONIQUES

### Ouverture des votes le 31 octobre 2020 de 9 heures à 12 heures

par l'envoi d'un mail de "**Balotilo**", sujet/objet du mail "**Balotilo – LRTA – Votes",** à chaque membre, leur communiquant le lien de connexion aux votes électroniques.

Un numéro de téléphone, mail ainsi qu'une session de visioconférence ont été mis à disposition des membres pour apporter l'aide nécessaire.

En parallèle, un mail d'information de l'ouverture des votes a été envoyé par le président à tous les membres votants.

#### Les votes:

Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire 2019.

Validation du compte de résultat de la saison 2019-2020.

Décharge au trésorier.

Validation du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021.

Validation des candidatures au poste de réviseurs aux comptes.

Validation des délégués de la LRTA à l'Ag de la FFTir.

Election du Comité Directeur.

#### 4. DEPOUILLEMENT

le 31 octobre 2020 à partir de 12 heures.

Les votes ont été pondérés au nombre de voix de chaque membre.

### 5. LE COMITE NOUVELLEMENT ELU DEFINIT UN CANDIDAT AU POSTE DE PRESIDENT

le 31 octobre 2020 de 13 heures à 14 heures.

#### 6. PROPOSITION ET ELECTION DU PRESIDENT PAR VOTE ELECTRONIQUE

Ouverture du vote le 31 octobre 2020 de 14 heures à 17 heures.

par l'envoi des mails à chaque président pour accès aux votes électroniques par "**Balotilo**" sujet/objet du mail "**Balotilo** – **LRTA - Election du Président**".

#### 7. DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS

le 31 octobre 2020 à partir de 17 heures.

Les votes ont été pondérés au nombre de voix de chaque membre.

### 1) VOTES STATUTAIRES ET ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace 2019.
- Validation du compte de résultat et bilan 2019-2020.
- Décharge au Trésorier.
- Validation du budget prévisionnel 2020-2021.
- Validation des candidatures des réviseurs aux comptes 2020-2021.
- Validation des candidats délégués à assemblée générale de la FFTir.
- Election du comité directeur.

(Voir procès-verbal de vote en annexe)

### 2) ELECTION DU PRESIDENT

(Voir procès-verbal de vote en annexe)

## 3) CLOTURE

17h.

Hugues SENGER

Président

Roland DEBENAT

Secretaire Generale

### En annexe:

Rapport du président.

Compte d'exploitation et bilan 2019-2020.

Compte-rendu des réviseurs aux comptes.

Budget prévisionnel 2020-2021.

Liste des candidats au Comité Directeur.

Liste des candidats au poste de réviseurs aux comptes 2020-2021.

Liste des candidats délégués à l'assemblée générale de la FFTir.

Procès-verbal des votes statutaires et de l'élection du comité directeur.

Procès-verbal de l'élection du président.

## **ANNEXES**







## Ligue Régionale de Tir d'Alsace

AGO 31 octobre 2020

Session dématérialisée en raison de la Covid19



## Agenda



- Impact de la Covid19 sur le tir alsacien
- Evolution du nbre de licenciés et conclusions
- Résultats sportifs et actions de l'ETR
- Législations
- Nouveaux locaux & autres informations
- Objectifs 2020/2024
- Montant des cotisations
- Conclusion
- Remerciements



## LRTA 2020 - Covid19



- Confinement : du 17 mars au 11 mai 2020 (55 jours)
  - activité physique à l'extérieur possible,
  - exclusivement pratique individuelle
  - maximum 1 heure à proximité du domicile,
  - astreinte à attestation individuelle dérogatoire,
  - non présentation de l'attestation : amende 135 euros
- Après le 11 mai 2020, le déconfinement par paliers organisés en application de
  - mesures d'ordre public (gestes barrières, distanciation physique, gel, port du masque),
  - mesures spécifiques au sport sur décision du ministère,
  - protocoles de déconfinement de la FF-Tir,
  - mesures plus restrictives décidées par :
    - les préfets selon classement du département,
    - Les maires en fonction de risques locaux particuliers



## LRTA 2020 - Covid19



- Déconfinement en 4 paliers: le 11 mai, le 2 juin, le 22 juin et depuis 11 juillet,
- Protocoles successifs de la FF-Tir depuis le 25 septembre 2020
  - Réouverture des stands
    - Pas de tir ouverts : pas de restriction
    - Pas de tir fermés : un poste sur deux, 10 personnes maximum, 4m² par personne, et ouverture de tous les postes autorisée si protection type roll-ups
  - Fermeture vestiaires, sauf si traversant.
  - Utilisation arme personnelle.
  - Nettoyage complet poste de tir après utilisation.
  - Plan de circulation.
  - Masque, gel, distanciation physique d'ordre public.
  - Réouverture des clubs house si accord des autorités compétentes.
- Effets à retardement à craindre ... en 2021 et après
- Cf. site de la FFTir : <a href="https://www.fftir.org/informations-coronavirus-n-2">https://www.fftir.org/informations-coronavirus-n-2</a>



## LRTA 2020 - Covid19



- L'ETR a continué a fonctionner en visioconférence dans la mesure du possible,
  - Contact avec les jeunes de SPECTRE et leurs entraineurs,
  - Formation animateurs & initiateurs,
- Au titre du chômage partiel, la LRTA a obtenu une aide de 4138 euros,
- Organisation des compétitions « très adaptée »
- Autres conséquences non encore identifiées ?



## Nbre de licenciés



Saison	Licenciés	%	
2011/12	6 913	5,1%	
2012/13	7 326	6,0%	164
2013/14	7 753	5,8%	171
2014/15	8 174	5,4%	182
2015/16	8 932	9,3%	201
2016/17	9 554	7,0%	219
2017/18	9 657	1,1%	223
2018/19	9 688	0,3%	226
2019/20	9 748	0,6%	228
17 octobre 2020	9 190	94%	190

FFTir	
164 500	
171 400	4,2%
182 001	6,2%
201 494	10,7%
219 970	9,2%
223 990	1,8%
226 667	1,2%
228 221	0,7%
	- Al (
100 000	23%

- Capacité d'accueil & de compétition
- Tir est mono-utilisateur de ses installations?
- Stand de tir: 40 ans d'âge et pas une ride?





- Levier naturel et augmentation continue mais très lente, mais ...
  - Jeunes: +2% faible ->effort de « refonte » à faire
  - Adultes >45ans: +14% = fort ->vieillissement des tireurs
  - Féminines: +18% ->poursuivre les efforts de recrutement

	2016	-17	2017	-18	2018	-19	2019	-20	2016-2020
jeunes	735	8%	797	8%	735	8%	744	8%	2%
Adultes	8 819	92%	8 860	92%	8 953	92%	9 004	92%	9%
Total	9 554	100%	9 657	100%	9 688	100%	9 748	100%	8%
Jeunes	735	8%	797	8%	735	8%	744	8%	2%
>20 à 45 ans	3 544	37%	3 384	35%	3 289	34%	3 266	34%	0%
>45 ans	5 275	55%	5 476	57%	5 664	58%	5 738	59%	14%
Femmes	870	9%	884	9%	940	10%	937	10%	18%
Hommes	8 684	91%	8 773	91%	8 748	90%	8 811	90%	7%
Total	9 554	100%	9 657	100%	9 688	100%	9 748	100%	8%

## Nbre de licenciés



- Repères :
  - Recrutement : forte attractivité car >10% de création/an
  - Fidélisation : toujours en berne, il faut nous « redéfinir »...
  - Potentiel d'augmentation du nbre de licenciés:
    - Licenciés 2015 + création des 4 dernières années = 13731
    - Potentiel de fidélisation: 41%

	Création	Renouvellement	Total		
2016/17	1514	8040	9554		
2017/18	1184	8472	9656		
2018/19	1085	8603	9688		
2019/20	1016	8732	9748		
			100000000000000000000000000000000000000		

Création N	Renouv. N/N-1
16%	90%
12%	89%
11%	89%
10%	90%

Potentiel 4799 1373'



## Nbre de licenciés



- Malgré des réels efforts de promotion, le tir classique ne séduit plus,
  - Effort vers le recrutement et la <u>fidélisation</u>,
- Nous devons développer de nouvelles pratiques, plus ludiques, plus souples :
  - vers les 8 à 14 ans, et leur fidélisation :
    - le rapprochement avec les organisations du sport scolaire, soutenir davantage le développement d'écoles de tir,
    - · l'acquisition d'équipements,
    - la formation de moniteurs,
  - Vers les féminines, la marge de progression est énorme,
  - Les tireurs de loisirs : 85% de détenteurs d'avis préalables,
    - nécessité d'augmenter l'accès aux stands de tir 25m,
    - formation d'animateur & d'accueil, ....
  - Les apports et les valeurs de la pratique compétitive

# Participation Chpts France

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Nbre total de licenciés	9 554	9 657	9 688	9 748
Nbre total de clubs	98	98	99	98
Nbr participants France	302	317	283	110
Clubs LRTA	51	51	46	29
Clubs CDT67	30	29	26	19
Clubs CDT68	21	26	20	10
Nbr épreuves	537	598	527	157
Finalistes	2	18	8	10
Podiums Individuels	39	41	45	10
Podiums équipe	27	17	25	10
Podiums France (Indiv & équ	66	58	70	20

Résumé: 29/98 clubs ->110 (157)/9748 tireurs ->20 podiums



10/18m uniquement (fin de saison le 15 mars 2020)

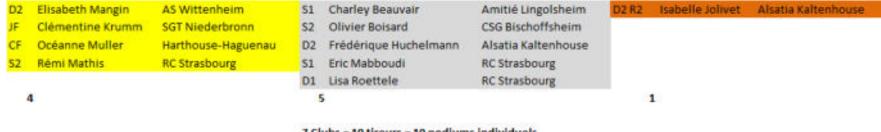
2019/20	MEDA	AILLES INDIVID	UELLES	M	EDAILLES EQU	TOTAL/CLUB	
	OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE	
RC Strasbourg	1	2	i i		i i	2	5
CSG Bischoffsheim		1		1	2		4
Alsatia Kaltenhouse		1	1		1		3
Harthouse-Haguenau	1	· ·	Ü Ü	1	i i		2
SGT Niederbronn	1	Į.				1	2
Amitié Lingolsheim		1	J		1		2
AS Wittenheim	1	·	1		i i		1
ASOR Erstein		į.	ĵ		1		1
8	4	5	1	2	5	3	20
		•	10			10	

## UNSS/Scolaire:

- Académie d'Alsace: 8 établissements, 12 équipes, 24 jeunes
- Annulation des Championnats de France



- 10/18m uniquement (fin de saison le 15 mars 2020)
- Individuel = 10 podiums



7 Clubs = 10 tireurs = 10 podiums individuels 2= jeunes / 3 = S1 & D1 / 1 = paratir / 4 > 45 ans

Equipes = 10 podiums



Finalistes = 10 finalistes en individuel



## Formation 2019/20



- Poursuite de l'effort de formation
- Succès de l'animateur, réorienté vers l'accueil & fidélisation
- Montée en compétence: initiateurs, certificats de spécialités, CQP
- Innovations :
  - Animateur/initiateur : animation, personnes en situation de handicap, tutorat
  - Dirigeants: ITAC, statuts & règlement intérieur, formations du CROS-GE
  - Jeunes encadrants: « moniteur adjoint » en Ecole de Tir
  - Arbitres départementaux sont formés par l'ETR sur le modèle de l'animateur
  - Flash info mensuel

	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020
Nbr de sujets	15	14	14	10
Nbr de jours de formation	30	25	31	18
Nbr de personnes	131	136	80	194
Nbr formateurs labellisés		113		
Nbr d'émargements	187		98	194

Nbr de formateurs total	290	325	355	408
Nbr de formateurs actifs	188	223	251	233



## Législation



- L'arrêté du 28 avril 2020 entrant en vigueur le 1er juillet 2020 supprime :
  - Les séances de tir contrôlées et le carnet de tir, et, partant, le registre réglementaire
- L'avis préalable est délivré par le président de club si :
  - Le « primo-demandeur » a réalisé au moins 3 tirs dans les 12 mois précédant sa demande
  - Le « renouveleur » a réalisé au moins 1 tir dans les 12 mois précédant sa demande.
  - Il est conseillé de tenir un carnet de présence,
  - Cf. site de la FFTir : <a href="https://www.fftir.org/2020-nouveau-regime-de-la-delivrance-des-avis-prealables/">https://www.fftir.org/2020-nouveau-regime-de-la-delivrance-des-avis-prealables/</a>
- Séances d'initiation :
  - Limitation à deux pour une même personne dans une période de 12 mois sur tout le territoire national,
- Les armes autorisées sont :
  - Toute arme de poing de catégorie B à percussion centrale (nouveau)
  - Les armes à percussion annulaire de catégorie B et C (inchangé)
  - Les armes longues à percussion centrale uniquement pour le tir aux plateaux (nouveau)
- Cf. website FFTir: <a href="https://www.fftir.org/2020-communication-president/">https://www.fftir.org/2020-communication-president/</a> LRTA AG 31 oct. 2020



## Législation - Rappel



- Gouvernance du sport ->reporté à 2025
  - Limite d'âge, non-cumul, scrutin direct par les clubs...et le CIO!
  - Mais dans l'immédiat ...
- Nouvelle gouvernance du sport
  - Directions départementales et régionales disparaissent,
  - Le sport est rattaché à l'Education Nationale,
  - L'Agence Nationale du Sport remplace le CNDS
  - Les subventions ne sont plus décidées par une commission territoriale, mais par les fédérations
  - Les critères ne sont plus fixés par l'Etat, mais par les fédérations selon leur projet sportif
  - Un décret à paraître instaurera la conférence régionale du sport
    - Elle comprendra des représentants du mouvement sportif, des collectivités locales et territoriales, de l'Etat, des acteurs économiques et des personnalités qualifiées
    - Elle sera éclatée en commission des financeurs



## Nouveaux locaux



- Des locaux se sont libérés à la Maison Départementale des Sports du Bas-Rhin suite à départ du comité départemental de tennis.
- Le Comité Départementale de Tir du Bas-Rhin a saisi l'opportunité qui lui a été proposée pour investir ces locaux.
- L'employé du CDTir67 et nos 2 employées de la Ligue quittent le bureau au rdc et celui du sous-sol pour un espace rénové, plus agréable, plus convivial et lumineux.



## Nouveaux locaux



 Les nouveaux bureaux sont deux fois plus grands que les anciens et permettent à nos salariés de travailler, et de recevoir les visiteurs dans des conditions agréables,

## – <u>INVESTISSEMENT</u>:

Coût : 50309,18 euros Partage : 50/50

• Travaux : 39726,34 CDT67 = 25154,59 €

• Mobilier : 10582,84 LRTA = 25154,59 €



Maison Départementale des Sports du Bas-Rhin 2<sup>e</sup> étage







# Nouveaux bureaux

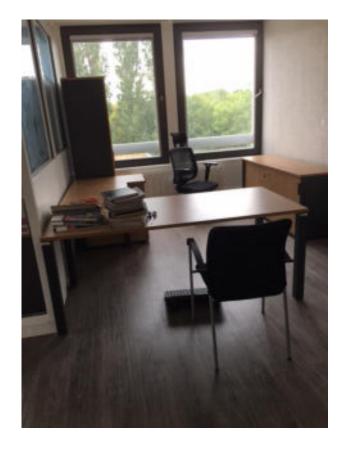
## Salariés occupants

Employeur CDTir 67:

- Anthony HAAS

- Lisa ROETTELE





## Salariés occupants Employeur Ligue :

- Florence VOLTZENLOGEL
- Agathe BISTON



## Autres infos



- Augmentation du nombre de licenciés malgré la covid19...
- Subventions reçues et accordées (cf. documents dédiés)
- Cernay (sous l'égide de M2A) est Centre de Préparation des Jeux (CPF) de Paris 2024
- Organisation des compétitions: adaptions covid19
  - La LRTA est en contact étroit avec les clubs organisateurs
  - A suivre sur le site de la LRTA



## Les Objectifs 2020/24

- Poursuivre « LRTA 2021 » vers « LRTA 2024 » &
- Reconduction de la convention avec Région GE,
- Droit de détention & homologation
- Développement de la pratique ludique et scolaire
- Capacité d'accueil & de compétition
- Réussir les innovations
  - 67/68/LRTA: rationaliser l'administration et le fonctionnement
  - Clubs : évolution des mentalités & gouvernance



## LRTA 2021 –>2024 Rappel



- Axes majeurs nouveaux
  - Formation des bénévoles
  - Mutualisation CdT67/CdT68/LRTA
  - Innovation
- Défis majeurs
  - Moderniser les installations et les équipements
  - Cibler les publics spécifiques
  - Impact environnemental
- Conclusion
  - Identification des territoires & décentralisation
  - Concertation, ententes et mutualisation
  - Evolution dans la perspective du nouveau modèle sportif français



## Montant cotisations



Report de l'augmentation LRTA de 2020/21 à 2021/22

2020/21	En cours	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	60	16	10	10	86	86
	Jeune	41	3	1	1	45	45
	Club	80	8	-	-	88	88
2021/22	Augmentation	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	-	3			3	3
	Jeune	-	-	-	-	-	-
	Club	<u> </u>	7.25	/4-	-	-	
021/22	A venir	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	60	19	10	10	89	89
	Jeune	41	3	1	1	45	45
	Club	80	8	-	-	88	88

- Remerciement à la Région, aux communes,...
- Nécessité d'Investissement 4 à 5 euros/adultes + grands projets
- Subvention 2020 au titre de l'ANS (ex-CNDS) = 10 000 euros



## 2020 - 2024



- Reconduite du noyaux dur de l'équipe de la LRTA
- Proximité avec les clubs et les dirigeants,
- Mettre en place le nouveau modèle sportif & législatif français
- Le programme du CIO pour Paris 2024 et Los Angeles 2028, en particulier:
  - Innovation,
  - Développement durable & environnement,



## **Conclusion**



 Continuité du Projet de développement de la LRTA 2012/16, 2017/20 et 2021-2024

## Priorités

- Formation des dirigeants ->trésoriers & CROSA
- Maillage territorial ->Grand Est + démarrage Centre Alsace
- Numérisation -> digitalisation du Cdt67/LRTA/Cdt68
- Actions de communication …?
- Convention de développement Clubs/LRTA
- Droit de détention, homologation, et environnement
- Cf. les présentations des CDT67 & CDT68
- Cf. Les rapports des commissions sur: <a href="http://www.liguetiralsace.fr/index.php?id=485">http://www.liguetiralsace.fr/index.php?id=485</a>







Merci pour votre attention!

Merci aux membres du Comité directeur!

Merci au travail en commission!

Merci à vos bénévoles & leur famille

Merci à nos employés!

Merci à vous!

Merci pour la confiance que vous m'accordez

Merci à ceux qui me soutienne au quotidien

## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

### Comptes d'exploitation PRODUITS

Exercice		2018	2019	BP 2020		2020		BP 2021
Produits	de gestion Courante	280 078,20	285 522,00	279 100		275 166,10		273 100
70105	Ventes Licences	248 142,20	251 876,00	248 000		257 846,10		250 000
7021	Boutique							
706	Prestations Ligue	3 060,00		3 000				3 000
7061	Convention Florence	2 400,00	2 200,00	2 400		1 000,00		1 000
7062	Convention CDT67	7 200,00	7 400,00	7 200		6 600,00		6 600
7065	Convention FFT							
7067	Engagements Chpts Eté	13 274,00	13 176,00	12 000				8 000
7068	Engagements Chpts Hiver	6 002,00	6 050,00	5 500		6 390,00		4 000
708	Produits annexes					1 880,00		
7705	Amendes AG		1 200,00	1 000		1 200,00		500
709	Remises, Ristournes					250,00		
700	A Reclasser		3 620,00					
	ions / Aides	21 880,81	25 735,90	15 000		15 000,00		15 000
7401	Région Alsace	10 000,00						
7402	ANS	11 880,81	25 735,90	15 000		15 000,00		15 000
7405	FFT							
								-1
<b>Produits</b>		0,00	0,00	0		0,00		0
	Commissions Boutique FFTir							
			1					
	Financiers	2 826,93	2 735,52	2 500		1 303,53		1 100
761		2 826,93	2 735,52	2 500		1 303,53		1 100
	Exceptionnels	9 112,89	0,00	0		1 372,75		0
781	Produits Exceptionnels					1 372,75		
772	Produits S/Excercices antérieur	9 112,89						
Total des	s Produits	313 898,83	313 993,42	296 600		292 842,38		289 200
		Total Produits	292 842,38	296 600		BP Produits	>[	289 200
		Total Charges	265 535,74	292 000			>	254 400
	Ráci	ıltat d'Exercice	27 306,64	4 600,00		BP Résultats	>	34 800,00
	Kest	intat a Excitice	21 300,04	<del> 000</del> ,00	ı `	Di Nesultats		34 000,00

BILAN 2019/2020			
Actif		Passif	
Bque CE - CC	28 135,61	Fonds associatif	239 079,93
Bque CE - CSL Pro	83 936,49		335 000,00
Bque CE - Livret A	4 287,51	8	10 579,54
Bque CE - Parts Sociales	71 040,00		10 07 0,0 1
Bque Pop - CC	7 682,25	Dettes Fiscales/Sociales	
Bque Pop - CAT	, ,	Autres Charges	34 997,52
Bque Pop - Parts Sociales	22 500,00	Paiements en attente	12 642,23
Bque Pop - Livret soc.	440 544,93	Virements internes	45 000,00
Caisses	2 176,45		
Virements Internes			
Total disponibilités	660 303,24	Résultat Exercice	27 306,64
Clubs + Autres Clients	44 302,62		
	704 605,86		704 605,86
26/10/2020	,		, <b>.</b>

F.F.Tir / L.R.T.A. Exercice 2019/2020

## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

## Comptes d'exploitation CHARGES

Exercice	е	2018	2019	BP 2020	2020	BP 2021
Achats		21260,63	21 102,47	26 000	12 772,71	15 000
6022	Achats Munitions / Cibles	8 589,75	7 535,55	7 000	3 128,21	5 000
6062	Achats Fournitures Bureau	12 670,88	9 878,30	14 000	5 743,76	5 000
6063	Achats Matériel Divers	12 01 0,00	1 650,00	5 000	2 681,29	5 000
600	Charges à reclasser		2 038,62	0 000	1 219,45	0 000
000	Charges a rediaded		2 000,02	1	1 2 10, 10	
Charges	s d'activité	193 683,64	208 011,87	177 600	141 930,65	151 000
613	Locations Stands / divers	5 898,50	5 633,00	8 000	2 950,00	3 500
615	Entretiens et réparations	1 333,16	998,67	1 500	935,80	1 500
6226++	Aides EDT BA	10 017,90	2 386,75	15 000	5 310,00	7 000
62261	Aides EDT Encadrements	15 600,00	13 200,00	16 000	15 000,00	16 000
6228	Vacations S/Formations Ligue	4 019,88	578,57	3 000	105,00	2 500
6229	Formations Ligue/Intervenants	1 297,50		2 000	3 416,02	3 000
623	Publicité, Relations publiques	474,00		1 000	52,32	1 000
6257	Missions - Réceptions	29 914,81	27 914,46	32 000	23 445,41	30 000
6234	Récompenses	2 072,90	1 871,14	5 000	3 815,66	2 000
6235	Frais S/Match - Rencontres	1 462,00	6 078,85	8 000	440,00	4 000
6236	Vacations Arbitrages	9 637,20	10 676,00	12 000	2 536,80	8 000
6231	Vacations diverses	70,00	235,00	500	210,00	500
6232	Vacations SPECTRE	1 545,00	695,00	1 500	915,00	1 500
6238	Ristournes Clubs	4 578,90	5 948,50	8 000	3 360,00	6 000
6251	Frais de déplacements	23 103,22	20 564,60	23 000	13 882,90	18 000
616	Primes d'Assurance	2 927,58	2 991,82	3 000	3 083,19	3 000
622	Intermédiaires et Honoraires	993,60	205,20	500	306,00	500
627	Frais PTT	983,86	1 957,08	2 000	2 347,20	2 000
6715	Subventions accordées	9 150,00	15 104,00	30 000	4 500,00	30 000
6281	Cotisations	580,00	973,23	600	1 084,35	1 000
6716	Conventions Clubs/Pôle	421,54	0.0,00	5 000	4 235,00	10 000
681	Dotation Invest. Structures Stand	67 602,09	90 000,00		50 000,00	
		2. 22_,23		1		
Charges	s Personnel	86 897,64	83 888,65	87 000	82 503,53	87 000
6411	Salaires	45 317,75	48 240,19	49 000	46 661,87	49 000
6451++	URSSAF/Mutuelles/Retraites	41 579,89	35 648,46	38 000	35 841,66	38 000
000 01-	Financi)	205.00	750.00	200	700.04	000
	rges Financières	885,88	750,09	900	730,31	900
632 Imp	ôts et Taxes	431,00	316,00	500		500
Charges	s Exceptionnelles	7 750,00	-1 100,00	0	27 598,54	0
654	Charges sur Excercice antérieur	8 400,00				
670	Charges Exceptionnelles	2 130,00	<del>                                     </del>		27 598,54	
	RRR Dons Clubs	-650,00	-1 100,00		2. 666,64	
Total de	es Charges	310 908,79	312 969,08	292 000	265 535,74	254 400

## Assemblée Générale 2020

### De la LIGUE REGIONALE de TIR d'Alsace

## Rapport des réviseurs aux comptes.

En vertus du mandat de réviseurs au compte confié par l'Assemblée Générale de la LRTA du 23 novembre 2019, nous,

Mme. Elisabeth MANGIN,

M. Jean-Georges HAEUSSLER,

M. Frédéric HAUTVAL,

avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons mené le 27 octobre 2020 à SIERENTZ en présence du trésorier de la LRTA, M. Denis BANGEL et du secrétaire général de la LRTA, M. Roland DEBENATH.

Toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2019/2020 ont été mises à notre disposition.

Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque en fin d'exercice 2019/2020.

Les vérifications effectuées nous permettent d'affirmer que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de la LRTA.

Nous félicitons M. Denis BANGEL pour la qualité du travail ainsi que la tenue des comptes.

En conclusion, nous proposons que soit donné quitus au Trésorier de la LRTA.

Fait à Sierentz le 27 octobre 2020.

## Les réviseurs au comptes :

M. Jean-Georges HAEUSSLER

M. Frédéric HAUTVAL

Mme. Elisabeth MANGIN

## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

## Comptes d'exploitation PRODUITS

Total des Produits   Total des Produits   Total des Produits   Produits Exceptionnels   Total des Produits   Produits Exceptionnels   Produits S/Excercices antérieur   Total des Produits   Produits S/Excercices antérieur   Total des Produits   Produits S/Excercices antérieur   Produits   Produits S/Excercices antérieur   Produits   Produits S/Excercices antérieur   Produits   Produits S/Excercices antérieur   Produits   Produits Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits   Produits Produits Produits   Produits Produit	Exercic	ce		BP 2021
70105   Ventes Licences   250 00	Produit	ts de gestion Courante		273 100
Region Alsace   Region Region Region Alsace   Region Regi				250 000
706				
Total des Produits   Total des Produits   Total des Produits				3 000
7062   Convention CDT67   6 660	7061	<u> </u>		1 000
Total des Produits   Total des Produits   Total des Produits   Total des Produits   S/Excercices antérieur   S/Excercices   S/Excercices   S/Expercices   S/Expercices		Convention CDT67		6 600
Total des Produits   Total des Produits   Total des Produits   P	7065	Convention FFT		
Produits annexes   Froduits annexes   Froduits annexes   Froduits Exceptionnels   Froduits S/Excercices antérieur   Froduits S/Excercices an	7067	Engagements Chpts Eté		8 000
Produits annexes   Froduits annexes   Froduits annexes   Froduits Exceptionnels   Froduits S/Excercices antérieur   Froduits S/Excercices an	7068	Engagements Chpts Hiver		4 000
709   Remises, Ristournes   700   A Reclasser	708			
Subventions / Aides   15 00	7705	Amendes AG		500
Subventions / Aides         15 00           7401         Région Alsace           7402         ANS         15 00           7405         FFT           Produits Divers           Commissions Boutique FFTir           Produits Financiers           761         1 10           Produits Exceptionnels           781         Produits Exceptionnels           772         Produits S/Excercices antérieur           Total des Produits           BP Produits           289 20	709	Remises, Ristournes		
7401         Région Alsace           7402         ANS           7405         FFT           Produits Divers           Commissions Boutique FFTir           Produits Financiers           761         110           Produits Exceptionnels           781         Produits Exceptionnels           772         Produits S/Excercices antérieur           Total des Produits           BP Produits           > 289 20	700	A Reclasser		
7402 ANS 7405 FFT  Produits Divers Commissions Boutique FFTir  Produits Financiers 761 110  Produits Exceptionnels 781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  Produits S/Excercices 2 289 20	Subver	ntions / Aides		15 000
Produits Divers  Commissions Boutique FFTir  Produits Financiers  1 10  Produits Exceptionnels  781 Produits Exceptionnels  772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  Produits S/Excercices antérieur  BP Produits > 289 20	7401	Région Alsace		
Produits Divers    Commissions Boutique FFTir	7402	ANS		15 000
Commissions Boutique FFTir	7405	FFT		
Commissions Boutique FFTir	Produit	ts Divers		0
Produits Exceptionnels 781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  BP Produits > 289 20				
Produits Exceptionnels 781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  BP Produits > 289 20				
Produits Exceptionnels 781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  BP Produits > 289 20		ts Financiers		1 100
781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  BP Produits > 289 20	761			1 100
781 Produits Exceptionnels 772 Produits S/Excercices antérieur  Total des Produits  BP Produits > 289 20	Produit	ts Exceptionnels		0
Total des Produits  289 20  BP Produits > 289 20		-		
BP Produits > 289 20	772	Produits S/Excercices antérieur		
	Total de	es Produits		289 200
			BP Produits >	289 200
I DE CHAMPE I ZI ZIM AU			BP Charges >	254 400

BP Résultats

F.F.Tir / L.R.T.A. Exercice 2019/2020

## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

### **Comptes d'exploitation CHARGES**

Exercic	9	BP 2021
Achats		15 000
6022	Achats Munitions / Cibles	5 000
6062	Achats Fournitures Bureau	5 000
6063	Achats Matériel Divers	5 000
600	Charges à reclasser	3 000
000	Charges a reclasser	
Charges	d'activité	151 000
613	Locations Stands / divers	3 500
615	Entretiens et réparations	1 500
6226++	Aides EDT BA	7 000
62261	Aides EDT Encadrements	16 000
6228	Vacations S/Formations Ligue	2 500
6229	Formations Ligue/Intervenants	3 000
623	Publicité, Relations publiques	1 000
6257	Missions - Réceptions	30 000
6234	Récompenses	2 000
6235	Frais S/Match - Rencontres	4 000
6236	Vacations Arbitrages	8 000
6231	Vacations diverses	500
6232	Vacations SPECTRE	1 500
6238	Ristournes Clubs	6 000
6251	Frais de déplacements	18 000
616	Primes d'Assurance	3 000
622	Intermédiaires et Honoraires	500
627	Frais PTT	2 000
6715	Subventions accordées	30 000
6281	Cotisations	1 000
6716	Conventions Clubs/Pôle	10 000
681	Dotation Invest. Structures Stand	10 000
001	Dotation invest. Structures Stand	
Charges	Personnel	87 000
6411	Salaires	49 000
6451++	URSSAF/Mutuelles/Retraites	38 000
	rges Financières	900
632 Imp	ôts et Taxes	500
Charges	Exceptionnelles	0
654	Charges sur Excercice antérieur	
670	Charges Exceptionnelles	
"	RRR Dons Clubs	
	TATA DOITS Olubs	
Total de	s Charges	254 400
	g	20:100

## **AG LRTA 2020**

## **LISTE DES 24 CANDIDATS**

TITRE III - ADMINISTRATION - Section I - Le Comité Directeur -Article 10 des statuts de la LRTA. La Ligue est administrée par un Comité Directeur comprenant au

minimum 12 et au maximum 24 membres ...

Photo	Nom	Prénom	Date candidature	Poste statutaire	NumLic	CLUB
	BANGEL	Denis	02/10/2020		00508845	0168062 - S.T. SIERENTZ
	CROMLIN	Isabelle	01/10/2020	FEMININE	82521499	0168341 - SOCIETE DE TIR 1889 COLMAR
	DEBENATH	Roland	30/09/2020		00600088	0168004 - A.T. B.T CERNAY
	DENYS	Gérard	02/10/2020		02624306	0168006 - ASSOCIATION SPORTIVE WITTENHEIM - S.T.
E S	DIEDERICH	Jean-Paul	30/09/2020		02634987	0167019 - SOCIETE DE TIR DE MARCKOLSHEIM
	DURAND	Daniel	03/10/2020		02372104	0167116 - AMITIE LINGOLSHEIM
- SE	FOURNIGAULT	Jérome	06/10/2020		02544785	0168270 - SOCIETE DE TIR DE RIEDISHEIM
1	FREY	Denis	11/10/2020		82425617	0167116 - AMITIE LINGOLSHEIM
-	GOERGER	Jacky	03/10/2020		02984136	0167025 - ASOR ERSTEIN - Section TIR
(0)	HAAS-BECKER	Jean-Marc	30/09/2020		00600079	0167116 - AMITIE LINGOLSHEIM
(E)	HENNICK	Jacqui	14/10/2020	MEDECIN	82494856	0167032 - ALSATIA KALTENHOUSE
(6)	HERVE	Yannick	15/10/2020		82635238	0167305 - LAURENTIA BENFELD
	JUNG	Pauline	12/10/2020	FEMININE	03395998	0167398 - SOCIETE DE TIR UHLWILLER
8	KRUMM	Freddy	01/10/2020		00629171	0167393 - STE DE GYM. & DE TIR NIEDERBRONN



### **AG LRTA 2020**

**LISTE DES 24 CANDIDATS** 

TITRE III - ADMINISTRATION - Section I - Le Comité Directeur -Article 10 des statuts de la LRTA.

La Ligue est administrée par un Comité Directeur comprenant au minimum 12 et au maximum 24 membres ...

1						
Photo	Nom	Prénom	Date candidature	Poste statutaire	NumLic	CLUB
	KURTZ	Bertrand	10/10/2020		82472825	0167246 - RACING CLUB DE STRASBOURG
	MANGIN	Elisabeth	05/10/2020	ARBITRE	03284362	0168006 - ASSOCIATION SPORTIVE WITTENHEIM - S.T.
-	MARTIN	Jean-Marc	30/09/2020		02111652	0168295 - STE DE TIR VALLEE STE-MARIE-AUX-MINES
	MEYER	Alain	02/10/2020		02525490	0167449 - FCJAB ARBALETE FIELD
6	MUNCH	Christian	12/10/2020		01116653	0168062 - S.T. SIERENTZ
-	NYCZ	Marc	15/10/2020		02544943	0168500 - CENTRE DE TIR SUD ALSACE REGUISHEIM
	SENGER	Hugues	03/10/2020	EDUCATEUR SPORTIF	00600038	0167116 - AMITIE LINGOLSHEIM
	SIGRIST	Olivier	11/10/2020		02515274	0167442 - SOCIETE DE TIR DE WISSEMBOURG
-	VAILLY	Guy	01/10/2020		02372732	0167004 - A.S. CHEMINOTS STRASBOURG - S. T.
	WOLF	Nadège	05/10/2020	SPORTIF HAUT-NIVEAU NATIONAL	01067164	0167005 - AMICALEDE TIR SAINT-HUBERT WISCHES

Statuts Art.11 - §2 - Le Comité doit comprendre au moins :

Représentation féminine proportionnel au nombre de licenciées éligibles le jour de l'élection.

2019-2020 : 937 Femmes / 8811 Hommes => 937 Femmes / Total 9748 lic. = 9% => 25 membres x 9% = au moins 2 féminines

<sup>1</sup> Educateur sportif titulaire d'un dîplome permettant d'exercer les fonctions définies à l'article L.363.1 du Code de l'Eduction

<sup>1</sup> Sportif de Haut-Niveau National ou inscrit sur les listes espoirs.

<sup>1</sup> Arbitre

<sup>2</sup> Féminines

## Assemblée Générale 2020 de la LIGUE REGIONALE de TIR d'ALSACE

#### **DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES**

Vu les circonstances exceptionnelles en respect de la continuité du service public pour faire face à l'épidémie de Covid-19, nous vous proposons de reconduire les réviseurs aux comptes de la saison 2019/2020 pour la saison 2020-2021.

Tout candidat souhaitant se présenter au titre de 2ème suppléant devra se déclarer par mail au secrétaire général (rdebenath@gmail.com) avant le 28 octobre 2020 ou lors des débats en visioconférence (voir http://liguetiralsace.fr/index.php?id=481).

### Se portent candidats:

#### **Titulaires:**

- 02510922 M. Jean-Georges HAEUSSLER 0168223 S.T. GUNSBACH.
- 82444065 M. Gilbert REMPP 0167442 S.T. WISSEMBOURG.

#### **Suppléants**:

- 00945605 M. Frédéric HAUTVAL 0168 ATCR GUEBWILLER
- 02559408 M. Jean-Marie BAUMANN 0167019 S.T. MARKOLSHEIM

## Assemblée Générale 2020 de la LIGUE REGIONALE de TIR d'ALSACE

### CANDIDATS DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTIR

Vu les circonstances exceptionnelles en respect de la continuité du service public pour faire face à l'épidémie de Covid-19, nous vous proposons de reconduire les délégués représentant la LRTA à l'assemblée générale de la FFTir.

Tout candidat souhaitant se présenter devra se déclarer par mail au secrétaire général (rdebenath@gmail.com) avant le 28 octobre 2020.

### Se portent candidats:

### **Titulaires**:

- 1er délégué : 00600038 - M. Hugues SENGER – 0167116-AMITIE LINGOLSHEIM

- 2ème délégué: 00629171 - M. Freddy KRUMM - 0167393 - S.G.T. NIEDERBRONN

### **Suppléants**:

- Suppléante : 82487411 - Isabelle CROMLIN - 0168341 - S.T. 1889 COLMAR

- Suppléant : 03284163 - Gilles BOURGES - 0168062 - S.T. SIERENTZ

## LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALEACE

## Fédération Française de Tir

## Ligue Régionale de Tir d'Alsace

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Samedi 24 octobre 2020

Lieu et heure : réunion dématérialisée

Objet : Votes statutaires & élection du Comité Directeur

Attendu que l'article 8 des statuts de la LRTA stipule que les sociétés de tir membres disposent de :

- 1 voix jusqu'à 20 licenciés
- 1 voix supplémentaire de 21 à 50 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 50 licenciés, par 50 licenciés en plus ou par fraction de 50 jusqu'à 500 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 501 licenciés, par 100 licenciés en plus ou par fraction de 100 jusqu'à 1000 licenciés
   (Il n'y a pas de sociétés de tir dans le Haut-Rhin ayant plus de 1000 licenciés)

Attendu que l'article 9 des statuts précités dispose que « pour la validité des décisions de l'assemblée générale ordinaire, la présence du quart des sociétés de tir, représentant au moins le quart des voix est nécessaire » ;

Attendu que au jour de l'assemblée générale, les sociétés de tir affiliées à la Fédération Française de tir dans le département du Bas-Rhin sont au nombre de 98 dont le quart représente 25 sociétés ;

Attendu que ces sociétés de tir détiennent ensemble un nombre total de de la LRTA 321 voix, dont le quart est de 80 voix ;

Attendu qu'il ressort de notre décompte que :

- les sociétés présentes au vote sont au nombre de 76
- les voix exprimées par ces sociétés sont au nombre de 254

Attendu que le quorum précisé à l'article 9 des statuts est respecté, ce qui confère validité à l'assemblée générale et au vote auquel elle a donné lieu;

Attendu que le résultat les votes statutaires et l'élection du Comité Directeur est le suivant :

Nombre de voix exprimées : 254
Suffrages blancs ou nuls : 0
Maximum de voix valides : 254

## **RESULTATS des VOTES STATUTAIRES**

Vote 1	Adaptian du praçàs verbal de		238
Vote 1	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019	non	0
Vote 1	l'Assemblée Generale 2019	abst	5
Vote 2	Validation du COMPTE de RESULTAT &	oui	227
Vote 2	du BILAN 2019-2020	non	0
Vote 2	uu BILAN 2019-2020	abst	12
Vote 3		oui	234
Vote 3	Décharge au Trésorier	non	0
Vote 3		abst	5
Vote 4	Validation du BUDGET PREVISIONNEL	oui	210
Vote 4	2020-2021	non	2
Vote 4	2020-2021	abst	27
Vote 5	Validation des candidatures des	oui	224
Vote 5		non	0
Vote 5	réviseurs aux comptes 2020-2021	abst	15
Vote 6	Validation dos candidats délégués à	oui	229
Vote 6	Validation des candidats délégués à l'ASSEMBLEE GENERALE de la FFTir	non	0
Vote 6	TASSLIVIDELE GENERALE de la FFTII	abst	10

Vote 7		BANGEL	218
Vote 7		CROMLIN	226
Vote 7		DEBENATH	229
Vote 7		DENYS	226
Vote 7		DIEDERICH	224
Vote 7		DURAND	226
Vote 7		FOURNIGAULT	219
Vote 7		FREY	221
Vote 7		GOERGER	215
Vote 7		HAAS-BECKER	220
Vote 7	Élection des membres, candidats au	HENNICK	226
Vote 7		HERVE	218
Vote 7	Comité Directeur de la LRTA, pour la mandature 2020-2024	JUNG	226
Vote 7	manuature 2020-2024	KRUMM	227
Vote 7		KURTZ	214
Vote 7		MANGIN	228
Vote 7		MARTIN	228
Vote 7		MEYER	212
Vote 7		MUNCH	212
Vote 7		NYCZ	215
Vote 7		SENGER	220
Vote 7		SIGRIST	226
Vote 7		VAILLY	226
Vote 7		WOLF	221

Nombre total de voix	321	
Nombre de membres votants	96	
Nombre de votants	76	79%
Nombre de voix	254	79%

Résultats valables, Art9-§5 des statuts respecté.

Art.9–§5: Pour la validité des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présence du quart des Sociétés deTir, représentant au moins le quart des voix, est nécessaire.

## LIGUE REGIONALE OF THE D'ALEACE

## Fédération Française de Tir

## Ligue Régionale de Tir d'Alsace

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Samedi 24 octobre 2020

Lieu et heure : réunion dématérialisée

Objet : Election du président

Attendu que l'article 8 des statuts de la LRTA stipule que les sociétés de tir membres disposent de :

- 1 voix jusqu'à 20 licenciés
- 1 voix supplémentaire de 21 à 50 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 50 licenciés, par 50 licenciés en plus ou par fraction de 50 jusqu'à 500 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 501 licenciés, par 100 licenciés en plus ou par fraction de 100 jusqu'à 1000 licenciés
   (Il n'y a pas de sociétés de tir dans le Haut-Rhin ayant plus de 1000 licenciés)

Attendu que l'article 9 des statuts précités dispose que « pour la validité des décisions de l'assemblée générale ordinaire, la présence du quart des sociétés de tir, représentant au moins le quart des voix est nécessaire » ;

Attendu que au jour de l'assemblée générale, les sociétés de tir affiliées à la Fédération Française de tir dans le département du Bas-Rhin sont au nombre de 98 dont le quart représente 25 sociétés ;

Attendu que ces sociétés de tir détiennent ensemble un nombre total de de la LRTA 321 voix, dont le quart est de 80 voix ;

Attendu qu'il ressort de notre décompte que :

- les sociétés présentes au vote sont au nombre de 75
- les voix exprimées par ces sociétés sont au nombre de 252

Attendu que le quorum précisé à l'article 9 des statuts est respecté, ce qui confère validité à l'assemblée générale et au vote auquel elle a donné lieu;

Attendu que le résultat les votes statutaires et l'élection du Comité Directeur est le suivant :

Nombre de voix exprimées : 252
Suffrages blancs ou nuls : 0
Maximum de voix valides : 252

## **RESULTATS de l'ELECTION du PRESIDENT**

Vote 1	Election du Président de la LRTA	oui	244
Vote 1		non	2
Vote 1	M. Hugues SENGER	abst	6

Nombre total de voix	321	
Nombre de membres votants	96	
Nombre de votants	75	78%
Nombre de voix	252	79%

Résultats valables, Art9-§5 des statuts respecté.

Art.9–§5: Pour la validité des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présence du quart des Sociétés deTir, représentant au moins le quart des voix, est nécessaire.